

l'industrie agricole, le gouvernement a sans doute dépensé un milliard de dollars de plus. Pourtant, il va obliger les cultivateurs à quitter leurs fermes à cause de cette mesure fiscale et les impôts qu'il percevra ne représenteront qu'un montant dérisoire par rapport à d'autres.

Le gouvernement a-t-il l'intention de se débarrasser des cultivateurs et des petits commerçants? Ce bill doit, paraît-il élargir l'assiette fiscale. Il n'assure certes pas plus de justice car il vise à soutirer plus d'argent et non moins à chaque particulier. Son entrée en vigueur le prouvera malheureusement. Quant à moi, le Parlement a baissé davantage dans mon opinion, car le gouvernement a introduit une prétendue réforme parlementaire qui, d'après moi, est humiliante pour les Canadiens parce que plusieurs articles de cette mesure fiscale n'ont jamais été débattus et ont néanmoins été adoptés parce qu'un certain ministre en a fixé au 1^{er} janvier 1972 l'entrée en vigueur. En outre, je suis très irrité de ce que le ministre des Finances (M. Benson) ait ridiculisé les efforts de mon chef pour faire fractionner ce bill. D'après le ministre ce serait une initiative peu pratique, irréalisable et peu plausible. Nous n'avons pas proposé cela sans y avoir mûrement réfléchi. Nous n'avons pas agi à la légère. Nous avons consulté d'éminents spécialistes de la fiscalité et juristes canadiens. Pourtant, ce ministre qui jusqu'à maintenant n'a pas réussi à faire une seule prévision économique juste, afin d'y parvenir au moins une fois, a insisté pour qu'on applique la clôture afin que se réalise sa prévision selon laquelle ce bill serait adopté le 1^{er} janvier 1972. Je trouve cela ridicule.

qu'on nous a fixé. C'est un peu comme une partie de cache-cache: prêts ou non, nous nous ferons attraper. Voilà le genre de jeu que joue le gouvernement. La date a été fixée, les décisions sont prises.

Certaines questions soulevées au comité, surtout de celles qui s'appliquent au secteur agricole, sont restées sans réponse. J'ai posé des questions sur l'évaluation des terres, et on m'a répondu qu'elle sera fixée d'après une juste valeur marchande. Qu'entend-on par là? Le fait est que le gouvernement l'ignore. Il n'y a pas si longtemps, le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a annoncé un programme de rajustement aux termes duquel, disait-il, les terres seront transférées à 90 p. 100 de leur juste valeur marchande. Le ministre hoche la tête; c'est pourtant bien ce qu'il déclare dans ce document. Ne l'a-t-il donc pas lu?

M. Danforth: Il ne l'a pas lu.

L'hon. M. Olson: Ce n'est pas vrai.

M. Gleave: Je ne sais pas comment on peut arriver à 90 p. 100 de la valeur marchande, car elle baisse lors de l'évaluation.

L'hon. M. Olson: Je vous l'expliquerai volontiers, monsieur l'Orateur.

M. Gleave: Oui, le ministre l'expliquera non à la Chambre, mais aux Canadiens.

L'hon. M. Olson: C'est ce que j'ai fait la semaine dernière.

Des voix: Oh, oh!

M. Burton: C'est pour se donner du courage.

M. Gleave: Sauf erreur, c'est mon collègue le député de Regina-Est (M. Burton) qui a signalé que lorsque le gouvernement tentera de déterminer la valeur marchande courante de la terre, du moins dans l'Ouest que je connais bien, il s'en tiendra souvent à la valeur marginale. Il ne se basera pas sur la valeur productive mais sur des quarts de sections pris ici et là. Je ne crois pas que le gouvernement le reconnaisse. J'ai ici un rapport d'un comptable agréé réputé de Saskatoon. Voici ce qu'il dit à ce sujet:

Domaine agricole—la juste valeur marchande peut être difficile à établir maintenant, étant donné le nombre relativement peu élevé des ventes de propriétés agricoles dans la plupart des localités depuis deux ou trois ans.

Il signale les difficultés qui pourraient surgir au moment d'établir la valeur marchande d'une propriété agricole. Donc, le gouvernement n'est disposé à accepter que la valeur marchande. Il ne veut pas accepter la valeur productive réelle de ce bien, qu'on lui a demandé d'inclure, et il va s'en tenir à cette méthode unique, dont on lui a dit qu'elle était loin d'être sûre. Elle n'est pas sûre en ce sens qu'elle pourrait bien être injuste pour les agriculteurs eux-mêmes lorsqu'ils calculeront leurs gains en capital. Néanmoins, il est prêt à aller de l'avant, et il a refusé d'accepter les avis des députés et de ceux dont l'agriculture est le gagne-pain, qui ont acquis une expérience personnelle dans ce domaine. Il refusera aussi, je le suppose, d'accepter les avis d'un comptable, dont j'ai cité la lettre, qui a consacré beaucoup de temps à la préparation de déclarations d'impôt et à des questions concernant les exploitations agricoles. Voici ce qu'il conseille aux cultivateurs:

Si vous entendez dire que, depuis un an ou deux dans votre région, on a vendu une terre arable comparable à la vôtre pour la qualité,

• (5.10 p.m.)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Halifax-East Hants (M. McCleave)—Les affaires extérieures—L'aide à l'étranger—Les envois par l'entremise de courtiers canadiens; la représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis)—Les affaires extérieures—Le traité canado-norvégien relatif à la pêche—La discussion des termes; le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath)—L'expansion économique régionale—L'échec de certains programmes.

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude de la motion de 3^e lecture, présentée par M. Benson, du bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, de l'amendement de M. Lambert (Edmonton-Ouest) (p. 10363) et du sous-amendement de M. Burton (p. 10370).

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): J'aimerais tout simplement signaler de nouveau certaines choses à la Chambre. C'est à se demander si ce sera utile vu le délai [M. Danforth.]